

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2020

L'an deux mille vingt, le 27 mai à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr BLANC Jean-Claude, Maire sortant

Présents : Mmes AGUILA Mylène, COULOMB Stéphanie, DURAN Sandra, GATHELIER Sabrina, KUCZMA Maud, MOUSSONNE Patricia et Mrs BONCOURRE Thierry, CHIBLI Aziz, DUPRAT Nicolas, GABRIEL Abilio, MARAIS Philippe, POUX Sébastien, PUCHOIS Jérôme

Pouvoir : Mathieu FORMOSA a donné pouvoir à Patricia MOUSSONNE

Secrétaire de séance : Mme Patricia MOUSSONNE

Mme Nathalie LOUBIERES, secrétaire de Mairie, était présente.

Ordre du jour

1 -Élection du Maire

1 - Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal, Monsieur Jean-Claude BLANC a pris la présidence de l'assemblée. Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire.

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs : Nicolas DUPRAT et Sébastien POUX ;

Candidat : Mr BLANC Jean-Claude

Résultats du premier tour de scrutin

a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15

c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) : 0

d) Nombre de suffrages blancs (art.65 du code électoral) : 0

e) Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) : 15

Majorité absolue : 8

A obtenu

Monsieur BLANC Jean-Claude 15 voix

Monsieur BLANC Jean-Claude a été proclamé maire et immédiatement installé

Sous la présidence de Mr Jean-Claude BLANC, élu Maire , le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

2- Fixation du nombre d'adjoint

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour la désignation de 3 adjoints

3 -Élections des adjoints

Élection du 1^{er} adjoint :

Candidat : Mr BONCOURRE Thierry

Résultats du premier tour de scrutin

a)Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

b)Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15

c)Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau(art. L.66 du code électoral) : 0

d) Nombre de suffrages blancs (art,65 du code électoral) : 0

e)Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) : 15

Majorité absolue : 8

A obtenu

Monsieur BONCOURRE Thierry 15 voix

Monsieur BONCOURRE Thierry a été proclamé 1^{er} adjoint au maire.

Élection du 2^{ème} adjoint:

Candidats :

- Mme AGUILA Mylène
- Mme COULOMB Stéphanie
- Mme DURAN Sandra

ont obtenu

Nom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
AGUILA Mylène	3
COULOMB Stéphanie	11
DURAN Sandra	1

Résultats du premier tour de scrutin

a)Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

b)Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15

c)Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau(art. L.66 du code électoral) : 0

d) Nombre de suffrages blancs (art,65 du code électoral) : 0

e)Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) : 15

Majorité absolue : 8

Madame Stéphanie COULOMB a été proclamée 2^{ème} adjoint au maire.

Élection du 3eme adjoint :

Candidat : Mr GABRIEL Abilio

Résultats du premier tour de scrutin

a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15

c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) : 0

d) Nombre de suffrages blancs (art,65 du code électoral) : 0

e) Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) : 15

Majorité absolue : 8

A obtenu

Mr GABRIEL Abilio 15 voix

Mr GABRIEL Abilio a été proclamé 3eme adjoint au maire.

4 -Fixation des indemnités de fonction

Monsieur le Maire présente au conseil la répartition des domaines selon les adjoints :

- Le 1^{er} adjoint sera le référent des domaines en matière d'urbanisme, travaux sur les bâtiments communaux et les finances
- le 2^{ème} adjoint sera le référent des domaines en matière de communication, les gestion de la salle des fêtes, fêtes et cérémonies et journées citoyennes
- le 3^{ème} adjoint sera le référent des domaines en matière de personnels techniques, travaux sur la voirie, environnement et espaces verts.

Il informe également des taux concernant les indemnités ; à savoir :

- le taux maximum de l'indemnité du maire est de 40,3 % soit 1567,43 € brut (pour une population de commune entre 500 et 999 habitants)
- Le taux maximum de l'indemnité pour un adjoint est de 10,7 % soit 416,17 € brut (pour une population de commune entre 500 et 999 habitants)

Ces indemnités sont calculés sur la base de l'indice brut 1027.

Monsieur le Maire précise qu'il ne souhaite pas bénéficier de l'intégralité de ces indemnités et propose de diminuer de moitié soit 20 %;

Il propose également que l'indemnité des adjoints soit diminuée à hauteur de l'indemnité perçue jusqu'à aujourd'hui soit 7 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide, avec effet au 27 mai 2020
- De fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire, des adjoints comme suit:- maire: 20 % de l'indice 1027- 1er adjoint: 7 % de l'indice 1027- 2ème adjoint: 7 % de l'indice 1027 – 3ème adjoint : 7 % de l'indice 1027
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget communal
- D'établir les arrêtés de délégations pour les 3 adjoints

Séance levée à 21h55

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Mr BLANC Jean-Claude	Mr BONCOURRE Thierry	Mme COULOMB Stéphanie
Mr GABRIEL Abilio	Mme AGUILA Mylène	Mme DURAN Sandra
Mme GATHELIER Sabrina	Mme KUCZMA Maud	Mme MOUSSONNE Patricia
Mr CHIBLI Aziz	Mr DUPRAT Nicolas	Mr FORMOSA Mathieu (a donné pouvoir à Patricia MOUSSONNE)
Mr MARAIS Philippe	POUX Sébastien	PUCHOIS Jérôme

